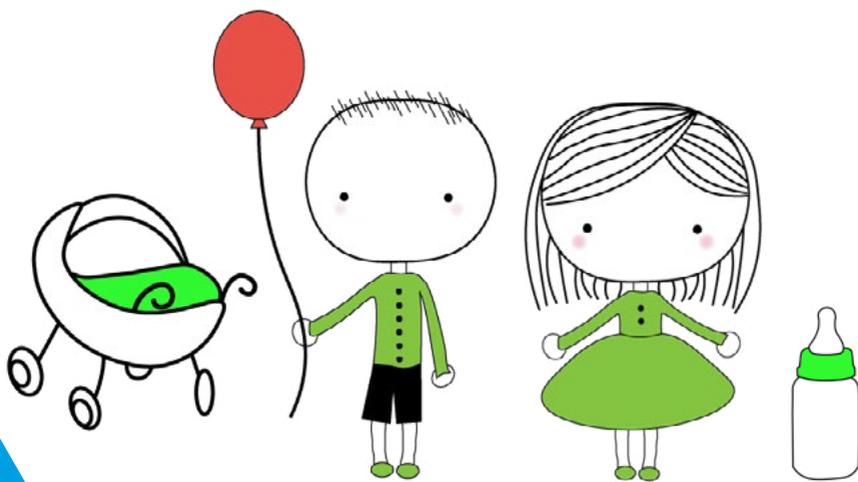


# *Guide de la petite enfance (0-6 ans)*



# SOMMAIRE

**P. 3** Quelques mots du Maire

**P. 5** Modes d'accueil Voreppe et proximité

**P. 11** Offre spécifique enfants porteurs de Handicap

**P. 16** Offre d'accompagnement à la fonction parentale

**P. 17** Ressources santé et bien-être de la famille

**P. 20** Activités de loisirs

**P. 24** Lieux « ressource »

**P. 25** Calendrier des temps forts 0-6 ans

**P. 27** Renseignements pratiques

*C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons ce guide de la Petite Enfance.*

*C'est la première fois qu'un document à destination des parents d'enfants de 0 à 6 ans, présente de manière exhaustive les structures et services concernant la petite enfance existants sur la commune.*

*Accueil individuel ou collectif, en structure ou à domicile, dépannage ou régulier, activités culturelles ou de loisirs, vacances, ... de nombreuses solutions existent et il nous a semblé essentiel de les regrouper en un seul document.*

*Une attention toute particulière a été apportée à recenser également les offres adaptées aux enfants porteurs de handicap, souvent mal connues.*

*Ce travail est le fruit d'un travail de longue haleine et constitue une réponse aux attentes identifiées au cours d'une grande enquête famille sur les modes de garde, réalisée auprès des parents en 2016.*

*Nous espérons que vous trouverez dans ce guide la ou les solutions pour que votre enfant soit accueilli selon vos besoins et dans les meilleures conditions.*

**Monique Deveaux**  
Conseillère municipale déléguée  
aux nouveaux modes de garde  
de la petite enfance  
Vice-présidente du Pays Voironnais

**Luc Rémond**  
Maire de Voreppe  
Vice-président du Pays Voironnais

# INTRODUCTION

Plusieurs structures sur Voreppe et alentours proposent des services dans le champ de la Petite Enfance, que ce soit des modes de garde, des activités culturelles ou de loisirs adaptées, ou des actions de soutien auprès des parents.

Cette plaquette vous présente l'ensemble de ces structures et services Petite Enfance, qu'ils soient municipaux ou non, afin de permettre à chacun de trouver rapidement une réponse à ses besoins.

Modes de garde individuels ou collectifs, que ce soit en garde occasionnelle ou en accueil régulier dans le temps.

## Accueil collectif



### ▶ Crèche municipale

Multi accueil de 70 places (accueil régulier et occasionnel d'enfants de 10 semaines à 4 ans).

Ouverture du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30.

Fermeture trois semaines en été et une semaine entre Noël et le jour de l'an. Dossier de pré-inscription sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr) ou à retirer en mairie à l'accueil du Pôle Éducation et Petite Enfance.

**Accueil administratif : 04 76 50 87 87**

**Courriel : [creche@ville-voreppe.fr](mailto:creche@ville-voreppe.fr)**

### ▶ Crèche inter-entreprise Centr'Alp : « Alp-phabet »

Crèche de 35 places (accueil régulier et ponctuel d'enfants de 10 semaines à l'entrée en école maternelle).

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Fermeture trois semaines en août et une semaine entre Noël et le jour de l'an. Accueille en priorité les enfants des salariés d'entreprises de la zone d'activité Cent'Alp.

Accueils temporaires parfois possibles sur quelques mois en fonction des places disponibles.

**Adresse : 9 rue du Rocher de Lorzier - 38430 Moirans**

**Téléphone : 04 78 27 27 57.**



## ▶ Micro-crèche «Les P'tits Chats » à Pommiers la Placette

Microcrèche pouvant accueillir 10 enfants, de 10 semaines à 6 ans (accueil régulier, occasionnel et d'urgence).

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

**Route du village - Pommiers la Placette 38340 La Sure en Chartreuse**

**Directrice : Emilie Brignon - Tel : 06 72 06 18 01.**

**Mail : [lesptitschats38@gmail.com](mailto:lesptitschats38@gmail.com)**

**<https://www.facebook.com/lacredesptitschats>**

## Accueil Individuel

### ▶ La garde au domicile d'une assistante maternelle

Les assistant(e)s maternel(le)s sont des professionnel(le)s petite enfance, agréé(e)s par le Conseil départemental et employé(e)s par les parents.

La liste des assistants maternels de Voreppe est disponible auprès du Relais Assistants Maternels ( RAM), auprès du service PMI, et en mairie auprès du Pôle Education et Petite Enfance.

**En +** une **carte interactive** des Assistants maternels indiquant leurs disponibilités peut être consultée sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

### ▶ **RAM : lieu d'information, de rencontre et d'échanges pour les assistants maternels et les familles**

Ce service met en relation les familles et les assistants maternels et les aide dans leurs démarches administratives et éducatives.

Les parents bénéficient d'informations et d'un accompagnement pour leurs démarches, droits et devoirs d'employeurs, les prestations Caf, ...

Les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent ont la possibilité de participer à des temps collectifs deux fois par semaine (activités d'éveil en coanimation avec la ludothèque, la médiathèque, et d'autres partenaires de la ville).

Permanences à l'Espace Rosa Parks les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30. Un samedi matin par mois sur rendez-vous.

**Adresse : 57 allée des Airelles - Tel : 04 76 50 75 40.**

**Courriel : [ram@ville-voreppe.fr](mailto:ram@ville-voreppe.fr)**



## ► La garde à domicile

L'emploi familial permet de garder votre enfant de moins de 6 ans à votre domicile et peut s'étendre à d'autres aides : ménage, repassage...

### - ADMR Garde d'enfants à domicile - Voreppe

**81 Grande rue 38340 Voreppe - Tél : 04 76 27 17 41 ou 04 76 56 35 99.**  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le vendredi de 9h à 12h.  
**admrvoud@fed38.admr.org**

### - O<sub>2</sub> Garde d'enfants à domicile - Voiron

O<sub>2</sub> Voiron est un service d'aide à domicile qui propose des solutions de garde.  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Service clients du lundi au vendredi de 7h à 20h30, le samedi de 8h45 à 18h  
et le dimanche de 10h à 18h.

**5 place de la Bascule 38500 Voiron - Tél : 02 43 72 02 02.**

### - Adéquation - Voiron

Adéquation est une association du Pays Voironnais qui propose un service de garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile.

**33 rue Hector Blanchet - BP30022 - 38501 Voiron Cedex**  
**Tél : 04 76 32 72 80** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.  
**mail: [adequation@paysvoironnais.com](mailto:adequation@paysvoironnais.com)**





## Accueil scolaire

### ▶ Écoles maternelles

Écoles Debelle : 65 chemin des Buissières

Direction : 04 76 50 21 73

École Jean Achard : 110 imp. Arthur Rimbaud

Direction : 04 76 50 27 97

École Stendhal : 213 rue Beyle Stendhal

Direction : 04 76 50 04 58

École Stravinski : 560 rue de Bourg-vieux

Direction : 04 07 50 20 33

**Pôle Éducation et Petite Enfance - Tél : 04 76 50 47 62.**

**Courriel : [direction.epe@ville-voreppe.fr](mailto:direction.epe@ville-voreppe.fr)**

## Accueil périscolaire

### ▶ TAP - Temps d'Accueils Périscolaires

Des temps d'accueils périscolaires sont mis en place pour tous les enfants inscrits dans les 4 groupes scolaires de la ville.

Horaires :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 15h45 à 18h15

- Mercredi : de 11h30 à 12h30

- Relais de midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 12h30 sur inscription.

**Pôle Education et Petite Enfance - Tél : 04.76.50.47.28 et 04.76.50.47.73**

**Courriel : [accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr](mailto:accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr)**

### ▶ Restaurants scolaires

Le service de restauration scolaire accueille les enfants scolarisés dans les écoles de la commune à partir de 3 ans après constitution du dossier d'inscription.

Chaque groupe scolaire dispose d'un restaurant scolaire qui fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les enfants peuvent être inscrits pour un ou plusieurs jours par semaine, en fonction des critères d'admission.

Les inscriptions se font dès le lundi et jusqu'au vendredi 10h pour la semaine suivante. Les menus sont disponibles sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

**Pôle Education et Petite Enfance**

**Tél : 04 76 50 47 28 - 04 76 50 47 73**

**ou [accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr](mailto:accueil.periscolaire@ville-voreppe.fr)**



## Accueil de loisirs

### ► MJC

À partir de 3 ans tous les mercredis et vacances scolaires sauf vacances de Noël. L'accueil de loisirs sans hébergement est organisé :

- À l'école Stravinski les mercredis et pendant les congés scolaires de la Toussaint et d'hiver,

- Au centre de loisirs de la Rigonnière, situé au pied de la Chartreuse, en pleine nature, pendant les vacances de printemps et les congés scolaires d'été.

Fonctionnement avec trois groupes d'âge : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans.

Accueil des enfants de 3 ans dans la limite des places fixées par l'agrément PMI.

**MJC - Maison pour tous de Voreppe**

**178, avenue Honoré de Balzac - 38340 - Voreppe**

**Tél : 04 76 50 08 83 - Courriel : mjc.mpt.voreppe@wanadoo.fr**

**Web : mjc-voreppe.fr**

## Accueil d'urgence - dépannage

### ► Dépann'Familles - Grenoble

- **Dépann'Familles Urgences** : service de garde en urgence pour enfants de 0 à 6 ans.

- **Dépann'Familles Handicap** : service de garde d'enfants et adolescents de 0 à 20 ans en situation de handicap.

Leur équipe intervient :

- Lorsque les parents doivent s'absenter impérativement (RDV urgent, hospitalisation),

- Lorsque l'enfant est malade, le temps qu'une autre solution soit mise en place,

- Lorsque la garde de l'enfant est défaillante pour une courte durée,

- Pour un entretien d'embauche, une reprise d'activité professionnelle,

- Travaille en horaires atypiques.

**2 rue Henri Ding – 38 000 Grenoble**

**Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 13h.**

**Répondeur l'après-midi, interrogé à 19h du lundi au dimanche sauf le samedi**

**Tel : 04 76 46 87 27.**

## ▶ O<sub>2</sub> - garde d'enfants à domicile - Voiron

O<sub>2</sub> Voiron est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Service clients du lundi au vendredi de 7h à 20h30, le samedi de 8h45 à 18h et  
le dimanche de 10h à 18h. (Voir page7).

**5 place de la Bascule 38500 Voiron**

**Tél : 02 43 72 02 02.**

## ▶ Adéquation - Voiron

Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile. (Voir page7).

**33, rue Hector Blanchet - BP 30022 - 38501 Voiron Cedex**

**Tél : 07 76 32 72 80.**





## Accueil en milieu ordinaire

Dans la mesure du possible, tout enfant en situation de handicap peut accéder aux structures d'accueil de la Petite enfance dont la vocation est d'aider les plus petits dans leur développement sensori-moteur et quelles que soient les différences, de les préparer à la vie en collectivité.

Intégrer un cadre de vie ordinaire lui permet de faire des rencontres, des expériences adaptées à ses capacités, de progresser et d'explorer de nouveaux univers...

C'est une source d'enrichissement personnel pour chacun et un apprentissage du «vivre ensemble».

Dès l'âge de 3 ans, si la famille en fait la demande, les enfants en situation de handicap peuvent être scolarisés en école maternelle ou primaire. Tous les élèves sont inscrits à l'école ou l'établissement scolaire (public ou privé sous contrat) le plus proche de leur domicile. Celui-ci constitue « l'établissement scolaire de référence » au même titre que pour tout élève ordinairement inscrit. Pour un élève handicapé, il peut être dérogé à cette règle lorsque les aménagements nécessaires à sa scolarité ne peuvent être mobilisés au sein de cet établissement de référence.

Pour répondre à des besoins particuliers, des mesures d'accompagnement peuvent être décidées par la **Commission des Droits et de l'Autonomie** (CDAPH). Celle-ci permet d'organiser la scolarité de l'enfant en milieu ordinaire ou en établissement médico-social .

À ce titre elle est compétente pour :

- Prononcer des orientations vers les ULIS - «unités localisées pour l'inclusion scolaire» qui permettent la scolarisation dès le premier degré d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles. Liste des ULIS sur le site de l'Inspection académique de l'Isère.

- Attribuer un auxiliaire de vie scolaire (AVS) pour apporter une aide individuelle aux enfants ou adolescents scolarisés en milieu ordinaire.

L'intervention de l'AVS sert à :

- L'installation matérielle de l'élève et la manipulation du matériel,
- La participation aux sorties de classes, notamment pour les activités physiques et sportives,
- L'accomplissement de gestes techniques hors des compétences

# Offre spécifique enfants porteurs de handicap

paramédicales.

Prendre contact avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). pour étudier la solution la plus adaptée après l'évaluation des besoins spécifiques de chaque enfant .

**MDPH 38 – Isère - 15 avenue Doyen Louis Weil - 38 010 Grenoble cédex 1  
Tel 04 38 12 48 48 - courriel : mdphi@cg38.fr - site : mda38.fr**

**Pour constituer un dossier auprès de la CDAPH, prendre contact avec le service autonomie de la Maison du Département de Voironnais-Chartreuse (33 avenue François Mitterrand 38 500 VOIRON. Tel 04 57 56 11 30)**

**Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) à partir duquel est décidée l'orientation de l'enfant est mis en place.**

Cette décision est revue tous les ans en fonction de son évolution.

## ► **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire : ULIS** **École Élémentaire Stravinski**

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré.

Sur notification de la MDPH 38 (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

**620 rue de Bourg-vieux - 38340 Voreppe.  
Tél 04 76 50 28 73.**



## Quand la scolarité en milieu ordinaire n'est pas possible

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peut prononcer des orientations vers des établissements médico-sociaux, comme **les IME** établissements de soins et d'éducation spéciale qui accueillent des enfants et adolescents à partir de 3 ans.

Elle peut prononcer également des orientations vers les services d'éducation et de Soins Spécialisés (SESSAD) pour accompagner un enfant handicapé scolarisé en milieu ordinaire.

**Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, spécialisés par handicap**, s'adressent aux enfants à partir de 6 ans pour une prise en charge précoce et également aux adolescents de moins de 20 ans.

Ils assurent trois missions principales : le conseil et l'accompagnement de la famille et de l'entourage, l'aide aux développements psychomoteur, le soutien de l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie.

Ils portent le nom de SSEFIS pour les déficients auditifs et de SAAIS pour les déficients visuels.

### ► **IME Centre Isère la Gachetière à Voreppe**

#### **Institut Médico-Educatif**

**250 rue de Gachetière - 38340 Voreppe**

**Tél : 04 76 50 80 03.**

Public accueilli : autistes, enfants atteints de déficiences intellectuelles avec troubles associés, troubles du caractère et du comportement,

et **IMEP** : accueil d'enfants poly handicapés

- Accompagnement éducatif et scolaire (aspects psychologiques, psychopathologiques ainsi que le recours à des techniques de rééducation (orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité, ...)

- Prise en charge médicale et paramédicale, ...

Préalablement à toute demande d'admission, une notification d'orientation de la CDAPH est nécessaire.

**Contacteur : MDPH 38 - Isère (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**  
**15 avenue Doyen Louis Weil - 38 010 Grenoble cédex 1**

**Tel : 04 38 12 48 48 - courriel : mdphi@cg38.fr - site : mda38.fr**

## Accueil à domicile

### ► Dépann'Familles - Grenoble

- Dépann'Familles Handicap : service de garde d'enfants et adolescents de 0 à 20 ans en situation de handicap.

Leur équipe intervient pour :

- Parer aux imprévus du quotidien ou soulager les familles lors de situations difficiles,
- Permettre aux parents un temps de répit,
- Permettre aux familles de préserver ou de retrouver une vie sociale,
- Une garde occasionnelle, un samedi, un dimanche ou en soirée
- Accompagnement Educatif et Soutien à la Familles (AESF)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

Répondeur l'après-midi, interrogé à 19h du lundi au dimanche sauf le samedi

**Tel : 04 76 46 87 27 - 2 rue Henri Ding – 38 000 Grenoble**

### ► O<sub>2</sub> - garde d'enfants - Handicap - Voiron

O<sub>2</sub> Voiron est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Service clients du lundi au vendredi de 7h à 20h30, le samedi de 8h45 à 18h et le dimanche de 10h à 18h.

**5 place de la Bascule 38500 Voiron**

**Tél : 02 43 72 02 02.**





## Aide aux vacances

Il existe différents dispositifs permettant aux enfants handicapés d'obtenir des aides au financement de leurs vacances.

Certains dispositifs sont propres aux personnes en situation de handicap et d'autres sont de droit commun.

- Si vous êtes bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou de l'Allocation d'Education d'Enfant handicapé (AEEH), vous pouvez solliciter le service autonomie de la Maison du Département de Voironnais-Chartreuse (**33 av. François Mitterrand 38 500 Voiron. Tel 04 57 56 11 30**).

- La Caf soutient les départs en vacances des familles dans des centres de vacances et campings labellisés **Vacaf**.

La participation financière de la Caf est fonction du quotient familial de la famille.

- Enfin par le biais du réseau **Passerelles**, dispositif national, la Caf soutient le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap. Concrètement, l'équipe du réseau Passerelles accompagne les familles dans toutes les étapes de la préparation de leur séjour de vacances :

- Recherche de l'hébergement
- Organisation des soins de l'enfant sur le lieu de vacances
- Mise en place de solutions d'accueil de l'enfant handicapé ou de l'ensemble de la fratrie en club enfant ou centre de loisirs,
- Accompagnement dans le financement du séjour

- L'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) soutient le départ en vacances collectives des enfants en situation de handicap.

En partenariat avec l'ANCV, la **Jeunesse en Plein Air** aide au séjour des enfants en situation de handicap en centres de vacances (type «colos») et de loisirs (type «minicamps») pendant les congés scolaires.

Pour tout savoir sur les centres de loisirs pour enfants, avec ou sans hébergement.

Contactez : **L'association CLV - Rhône-Alpes**

**9 rue du Colombier 38160 Saint-Marcellin**

**Tèl : 04 76 36 14 71. <http://www.clvrhonealpes.org/>**



## ► Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Voreppe

Ouverture prévue fin 2017 au sein de l'Espace Rosa Parks.

Ce Lieu d'Accueil est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Accès libre, chacun vient le temps qu'il souhaite. Des professionnels de l'enfance et de la famille accueillent le public. L'accueil est anonyme et sans inscription.

Ce n'est ni une crèche, ni une halte-garderie, c'est un espace de jeux et de rencontre pour les enfants et un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents, les grands-parents, ...

Il permet d'accompagner l'autonomie de l'enfant et sa relation avec le parent. Ce lieu accueille les familles et tous les enfants y compris en situation de handicap. L'adulte qui accompagne l'enfant reste avec lui et en est responsable. Les futurs parents y sont également les bienvenus. Deux accueillants sont présents à chaque fois. Il est prévu un temps d'accueil une fois par semaine.

**Contact Espace Rosa Parks : 04 76 50 61 25.**

## ► Programme de Réussite Éducative du Pays Voironnais

Le programme de réussite éducative s'adresse aux enfants et aux jeunes de 2 à 18 ans qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Il comporte :

- Des actions collectives : atelier autour du langage pour des enfants de maternelle en moyenne et grande section.
- Un parcours personnalisé coordonné par un référent de parcours.

Une réponse personnalisée est proposée aux familles concernées en complément d'autres actions pouvant être engagées par ailleurs.

Une aide au diagnostic de la situation de l'enfant/ou du jeune, un accompagnement et un parcours individualisé ainsi qu'un soutien humain, matériel et financier sont proposées par une équipe de professionnels issus de différentes disciplines et institutions (enseignants, éducateurs, psychologues, assistantes...).

**Katy Tari, coordinatrice - Tel : 04 76 65 36 37 Courriel : [dre@paysvoironnais.com](mailto:dre@paysvoironnais.com)**

## ► Accompagnement à la scolarité

Il est destiné aux enfants et aux jeunes, de la grande section de maternelle à la 3<sup>ème</sup>, qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité. Les animateurs-bénévoles mêlent travail scolaire, activités et jeux collectifs. Nombre de places limité. Tarif unique : 8€/trimestre/enfant.

**Pôle Animation Vie Locale - Mairie de Voreppe - 04 76 50 47 63.**



## Le centre médico-social du Département

### ► Un service de PMI

Il a pour mission :

- Promouvoir la santé de l'enfant et de ses parents.
- Favoriser un accueil de qualité pour les jeunes enfants.
- Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- Mener des actions de prévention en direction des femmes enceintes et enfants de moins de 6 ans.
- Participer aux actions de prévention et de dépistage des handicaps, des mauvais traitements et de la prise en charge de mineurs maltraités.

1 puéricultrice :

- Assure des consultations médicales de nourrissons avec le médecin sur rendez-vous tous les mercredis de 8h30 à 11h20.
- Assure le suivi médical des enfants de 0 à 6 ans.
- Conseille et accompagne des parents (développement de l'enfant, diététique, vaccinations, ..... ).
- Assure des permanences (mercredi de 14h30 à 17h) et visites à domicile.
- Effectue le bilan des 4 ans dans les écoles maternelles.
- Propose des ateliers de massage bébés sans rdv 2 mardis par mois de 14h à 16h hors vacances scolaires).
- Instruit des demandes d'agrément d'assistants maternels et assure leur suivi.

### ► Un service social de polyvalence de secteur

Il a pour mission :

- Assurer la Protection de l'enfance.
- Permettre aux familles de mieux assurer leurs fonctions parentales.

2 assistantes sociales polyvalentes de secteur reçoivent sur RDV et effectuent des visites à domicile.

**Centre médico-social du Département**  
**57, allée des Airelles 38340 Voreppe**  
**Tél : 04 57 04 00 80.**



## L'Espace périnatalité du Pays Voironnais

Centre de prévention et de soins psychiques pour les bébés de la naissance à 18 mois et les femmes enceintes.

Composition de l'équipe : pédo-psychiatre, psychologue, puéricultrice, psychomotricienne.

**Immeuble «Les Martinets» - Bât E - Rez-de-chaussée - Rue Stalingrad 38430 Moirans**

**Tel : 04 56 58 83 41.**

## Le CAMSP APF Voiron

### Centre d'Action Médico-Social Précoce

L'activité du CAMSP porte sur l'intervention précoce dans le champ de la prévention : dépistage, évaluation, traitement et rééducation en cure ambulatoire des enfants handicapés de 0 à 6 ans . Il apporte des premières réponses dans les situations où il y a un doute, voire suspicion de déficiences sensorielles, motrices, intellectuelles ou psychiques afin de permettre un meilleur développement et épanouissement pour chaque enfant dans son milieu familial et social.

Les objectifs fondamentaux sont :

- Le dépistage et le diagnostic précoce des déficits et troubles.
- La prévention et la réduction des conséquences invalidantes de ces déficits.
- La rééducation et les soins précoces.
- L'accompagnement et le soutien des familles.
- L'orientation et le soutien à l'accès aux lieux d'accueil petite enfance et à la scolarité.

**Le Temporis – Champfeuillet - 27 Chemin de Montollier - 38500 Voiron**

**Tél : 04 76 55 30 27.**



## L'Espace Rosa Parks

Lieu d'accueil, de vie et espace de services, c'est un lieu ressource pour les enfants et les familles.

### ► Point Écoute

Animé par une psychologue. Il est parfois compliqué de parler à son entourage : souffrance, problèmes familiaux, situation de crise, difficultés personnelles... Vous pouvez rencontrer une psychologue pour mettre des mots sur vos ressentis, «vider votre sac». Entretiens confidentiels (individuels, en couple ou en famille), sur une ou plusieurs séances. Sur rendez-vous.

### ► Ateliers grands et petits, petits et grands

Parents, enfants, grand-parents, petits-enfants...tant de choses à partager, transmettre et apprendre les uns des autres. Tout au long de l'année, des ateliers sont proposés autour du jardinage, de la création et récup', de la cuisine... Toutes vos propositions sont également les bienvenues. Pour connaître les prochains thèmes et dates, contacter le centre social Rosa Parks. Participation en fonction du QF.

### ► Soirées infos-débats

Soirées d'information et d'échanges autour de l'éducation et de la parentalité. Pour les parents, grands-parents, ou autre membre de la cellule familiale. Pour les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de l'éducation. Ces soirées ont pour but de :

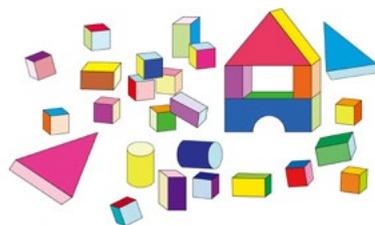
- Permettre aux parents de se rencontrer entre adultes et d'échanger sur un thème lié à la parentalité. Libre à chacun de confronter ses expériences et d'échanger sur ses ressentis.
- Permettre à chacun de se questionner sur ses pratiques, de prendre du recul et d'être soutenu dans ses actions.

### ► Sorties habitants

Des sorties organisées pour tous, pour découvrir des lieux en proximité, en Isère ou dans les départements limitrophes. Chacun peut participer à l'organisation en proposant des destinations. Thèmes et dates annoncés en cours d'année dans Voreppe Emoi et sur voreppe.fr. Participation en fonction du QF.



Espace Rosa Parks - 57, allée des Airelles - 04 76 50 61 25.



## Ludothèque

Pour se retrouver autour du jeu, rencontrer du monde, (les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte) et emprunter des jeux. Hors vacances scolaires : mercredi et samedi de 15h à 18h, vendredi de 16h à 19h. Pendant les vacances scolaires : se renseigner au centre social. Tarif en fonction du QF.

Mise en place de projets autour du jeu et animation hors les murs lors de manifestations.

**57, allée des Airelles  
38340 Voreppe**

**Tel : 04 76 50 36 14**

**Courriel : ludotheque@ville-voreppe.fr**

## Cinéma Art et Plaisirs

Le cinéma Art et Plaisirs est municipal, il est classé Art et Essai.

D'importants travaux ont lieu de mai à novembre 2017 pour une réouverture à 2 salles entièrement rénovées.

Le cinéma consacre chaque année, durant le temps des vacances scolaires d'automne, l'essentiel de sa programmation aux tout-petits : films d'animation dès 3 ans (3€ la séance).

**Place Armand-Pugnot  
38340 Voreppe**

**Tél : 04 76 50 02 09**

**Courriel : cinema@ville-voreppe.fr**





## Médiathèque Stravinski

### du Réseau Lecture Publique du Pays Voironnais

- Prêt ou consultation sur place de : livres, revues, CD, DVD, livres CD, à partir de 18 mois
- Espace jeunesse et coin tout-petits pour lire tranquillement en famille, avec ses amis ou avec sa nounou
- Séances de contes, ateliers ou animations autour du livre, du cinéma, du numérique, de la musique pour enfants
- Prêt des documents et l'accès aux ressources numériques à la médiathèque de Voreppe et dans l'ensemble des bibliothèques du pays Voironnais est gratuit pour les enfants qui habitent dans le Pays Voironnais.
- Accueil de groupes (crèche, RAM, classes maternelles et primaires, ...)

Horaires d'ouverture :

Mardi de 14 heures à 19 heures

Mercredi de 9h30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Vendredi de 14 heures à 19 heures

Samedi de 14 heures à 17 heures

**17 rue Igor Stravinski 38340 Voreppe**

**Tel : 04 76 56 63 11.**

#### - Histoire sur le pouce :

Séances de comptines et jeux de doigts pour les enfants de 18 mois à 3 ans, un mercredi / mois de 10h à 10h30 (voir agenda). Entrée libre.

Venez écouter avec vos tout-petits, des histoires, comptines et jeux de doigts pour un moment de découverte partagé autour des livres et de la musique.

Entrée libre.



#### - Les conteuses Les Griotes :

Contes pour les enfants à partir de 6 ans.

Entrée libre.

**Médiathèque Igor Stravinski - 17, rue Igor Stravinski - 04 76 56 63 11.**

**Courriel : [bib.voreppe@paysvoironnais.com](mailto:bib.voreppe@paysvoironnais.com)**

**Site : <http://biblio-paysvoironnais.fr/voreppe>**



## ► **Eveil musical à partir de 5 ans - École de musique de Voreppe**

Après cette phase d'initiation, l'école propose un cursus complet : cours d'instruments individuels, formation musicale (classique et jazz) et pratiques collectives adapté aux envies et aux niveaux de chacun. Tarif au quotient familial.

**67, place Armand-Pugnot - Tél : 04 76 50 81 84.**

**Courriel : [ecoledemusique@ville-voreppe.fr](mailto:ecoledemusique@ville-voreppe.fr)**

## ► **Activités régulières MJC**

- Danse éveil à partir de 4 ans
- Danse initiation à partir de 5 ans
- Expression théâtralisée à partir de 3 ans
- Cirque éveil à partir de 4 ans
- Arts du cirque à partir de 6 ans
- Terre à partir de 6 ans
- Arts graphiques à partir de 5 ans
- Marionnettes à partir de 6 ans
- Guitare à partir de 6 ans
- Batucada à partir de 6 ans



**MJC - Maison pour tous de Voreppe**

**178, avenue Honoré de Balzac - 38340 - Voreppe**

**Tél : 04 76 50 08 83 - Courriel : [mjc.mpt.voreppe@wanadoo.fr](mailto:mjc.mpt.voreppe@wanadoo.fr)**

**Web : [mjc-voreppe.fr](http://mjc-voreppe.fr)**

## ► **Association «Vivre l'Eau»**

Activité aquatique pour bébés à partir de 5 mois et jeunes enfants jusqu'à 6 ans. Séances encadrées par des animateurs diplômés présents dans l'eau.

**Piscine municipale les Banettes - 215, chemin des Buis**

**Courriel : [vivreleau.voreppe@gmail.com](mailto:vivreleau.voreppe@gmail.com) - tel : 06.50.30.56.41**

**Site internet : [www.vivreleau.fr](http://www.vivreleau.fr)**

## ► **Club de Twirling Bâton Les Fauvettes**

Dès l'âge de 5 ans.

**Dominique Munari Tel : 06 21 91 28 35. Courriel : [twirling.voreppe@gmail.com](mailto:twirling.voreppe@gmail.com)**

## ► **Club de Gymnastique Sportive de Voreppe CGSV La Vaillante**

Eveil à partir de 3 ans

**Présidente : Sylvie Brun - Tel : 06 80 60 36 13**

**Courriel : [lavaillante@laposte.net](mailto:lavaillante@laposte.net)**



## ▶ **Shotokan karaté club**

À partir de 4 ans pour le baby karaté, 6 ans pour le karaté.

**Tel : 06 27 18 50 45**

**Courriel : [contact@skcvoreppe.fr](mailto:contact@skcvoreppe.fr)**

## ▶ **Voreppe Basket Club - Les Petits Renardeaux**

Éveil à la motricité (courir, sauter, lancer, attraper, ... en groupe) pour les enfants de 2 à 5 ans .

Baby Basket (et multi-sports collectifs ) pour les enfants de 5 à 6 ans

**Tous les renseignements sur : [www.voreppebasketclub.fr](http://www.voreppebasketclub.fr)**

**Courriel : [VBC@gmail.com](mailto:VBC@gmail.com)**

**Président : Anthony Baty - tel : 06 60 40 09 81**

## ▶ **Voreppe Judo**

Activité pour les enfants de 3 ans (travail sur la mobilité et l'équilibre).

Préjudo ouvert aux enfants de 4 et 5 ans.

**Les Tuileries – 38 134 Saint Joseph de Rivière**

**Courriel : [voreppe.judo@gmail.com](mailto:voreppe.judo@gmail.com)**

**Présidente : Claire Villiers - Tel : 06 19 84 88 26**

## ▶ **CSV – Club Sportif Voreppe Football**

À partir de 5 ans révolus.

Ces enfants sont accueillis tous les mercredis après-midi sur le stade Pigneguy à 13h30.

**Laurent Cohard – Directeur sportif – 07 81 13 71 97.**

**Noella Monti – Secrétaire générale – 06 79 84 50 27.**

## ▶ **VRC - Voreppe Rugby Club**

Dès l'âge de 5 ans. **Téléphone : 04 76 56 76 21.**

**Xavier Loubet - Tel : 06 43 04 34 98 - Courriel : [xavierloubet@hotmail.fr](mailto:xavierloubet@hotmail.fr)**

▶ **Liste non exhaustive. Retrouvez tous les clubs sportifs dans le guide des associations ou sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)**



## En Mairie :

- ▶ **Accueil Mairie**  
Orientation, documentation en accès libre service
- ▶ **Pôle Éducation et Petite Enfance**
  - Inscriptions Écoles maternelles et élémentaires
  - Inscriptions accueil périscolaire et restauration
- ▶ **Animation et Vie Locale**  
Accompagnement à la scolarité.
- ▶ **Point Info Autonomie : CCAS de Voreppe**

## Accueil Espace Rosa Parks

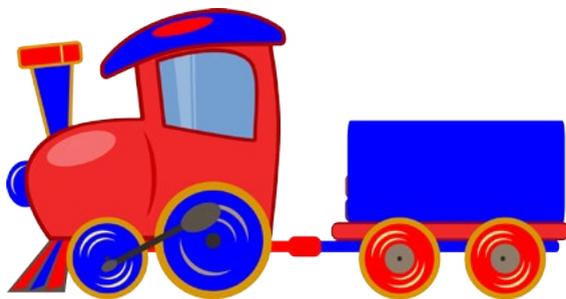
Orientation, documentation en accès libre service.

**57, allée des Airelles 38340 Voreppe - 04 76 50 61 25.**

## Relais Assistants Maternels (RAM)

Information, orientation, accompagnement.

**57, allée des Airelles 38340 Voreppe - 04 76 50 75 40.**





### Septembre

- Rentrée scolaire
- Inscriptions dans les clubs sportifs et associatifs
- Inscriptions École de Musique
- Forum des associations - 1<sup>er</sup> samedi de septembre à l'Arrosoir
- Portes ouvertes du centre social

### Vacances d'automne

- Le «Festival ciné-jeunes» pour profiter en familles de ciné-petit déj', ciné-gouter ou ciné-magie».

### Novembre

- Défilé aux lampions de la St Martin, avec goûter, pour les enfants jusqu'à 8 ans sous la responsabilité d'un adulte, dans le cadre du Comité de Jumelage, en association avec les échanges Franco-Allemands.

### Décembre

- Spectacle jeune public à la médiathèque
- Animations de Noël avec les commerçants

### Février - Mars

- Carnaval
- Début des inscriptions aux écoles (courant 1<sup>er</sup> trimestre)

### Avril

- Animation Pâques, recherche d'œufs dans Voreppe

# Calendrier des temps forts

## 0-6 ans

### Mai

- Semaine Enfance Jeunesse.
- Voreppiades : activités sportives et ludiques à pratiquer en famille ou entre amis.
- Portes ouvertes à la crèche : pour découvrir les différentes sections d'accueil, les activités... La direction et le personnel répondent à vos questions.

### Juin

- Dans le cadre du Festival Arsenic : spectacle jeune public à partir de 3 ans.
- Portes ouvertes de l'école de musique le dernier mercredi de juin.
- Inscriptions restaurants scolaires et accueils périscolaires de mi-juin à fin juillet selon les années.

### Juillet - août

- «Place au jeux-dits» : déplacement de la ludothèque au parc François en face de la ludothèque (avec quand il fait beau des jeux d'eau) les jeudis durant l'été de 15h à 18h.
- Ciné plein air

### Août - septembre

Début des inscriptions à l'école de musique.

### À des dates diverses

Animations MJC :

- Sorties pour tous.
- Soirée Libre cour (spectacle tout public dans la cour de l'Espace Maurice Vial).
- Spectacle de danse de la MJC tous les 2 ans.



Centre anti-poison : 04 72 11 69 11  
Pharmacie de garde : 3915  
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75  
Hôpital de Voiron : 04 76 67 15 15  
Urgences pédiatriques : 04 76 76 65 18

### Les numéros d'appel d'urgence :

- SAMU : 15
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112
- Enfance en danger 24h/24h : 119



